



n°81 – juin 2021
Spécial

Bulletin de liaison

EDITO

Chers adhérents

Quelle joie de pouvoir vous écrire alors que le couvre-feu est enfin terminé, que les mesures sanitaires s'assouplissent, ce qui signifie que nous allons enfin pouvoir reprendre nos activités associatives et organiser des rencontres prochainement. Il faut rester prudent en respectant les gestes barrières mais nous avons enfin pu nous retrouver en présentiel lors du Conseil d'Administration le 19 juin dernier à Lorient. Nous en avons profité pour caler la date de notre randonnée, le 3 octobre prochain à Nostang avec un pique-nique avant la marche. Nous pensons également au loto qui sera organisé dès que la limitation du nombre de personne en lieu clos nous permettra de l'organiser. Et Cécile nous a fait part du maintien du Festival Interceltique cette année, certes avec des aménagements mais la Bretagne sera mise à l'honneur dans cette édition. Alors n'hésitez pas à venir faire un tour, nous avons tous besoin de fête, de musique et de culture.

Oreille et vie est toujours très présente sur le plan local et de nouvelles municipalités nous font appel pour les commissions d'accessibilité comme Larmor-Plage, Ploemeur et plus récemment Lanester et Golfe du Morbihan Vannes aggro. A chaque fois nous répondons par l'affirmative en partageant les interventions entre Jeanne, Aline, Joël et Isabelle qui ont rejoint cette mission et moi-même. Le 3 Juillet prochain, je représenterai Oreille et Vie au premier conseil citoyen de Lorient et nous sommes déjà inscrits le 4 septembre aux Forums des Associations de Vannes et de Lorient, le 11 septembre au Forum des associations de Lanester et le 28 septembre au Forum des Seniors à Vannes.

Une rentrée active qui sonne l'heure de la reprise des activités tous azimuts, mais nous avons l'été pour profiter de belles journées ensoleillées, du moins on l'espère.

Très bel été à tous et à très bientôt.

Prenez bien soin de vous

Nelly SEBTI

Présidente

LE DÉNI FACE A LA DÉFICIENCE AUDITIVE

Cette conférence prévue initialement en mars 2020 avait été reportée en raison du confinement et reprogrammée le 13 mars 2021 à Vannes. La situation sanitaire ne nous a pas permis de le faire en présentiel et nous avons décidé de la maintenir en vidéo, avec transcription.

56 personnes ont participé, 16 adhérents Oreille-et-Vie, 41 adhérents d'associations du Bucodes ou autres invités. (pour rappel la capacité était de 150 participants).

Cette visioconférence était retranscrite en direct par Le Messager qui a également apporté son aide aux participants pour la connexion et l'activation de la transcription.

Introduction de notre présidente

Bonjour à tous, merci d'être avec nous aujourd'hui pour cette conférence organisée dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition 2021. Bonjour à tous les amis des associations du Bucodes Surdifrance qui ont été nombreux à répondre à notre invitation.

Avant de laisser la parole à Mr LE DOUJET, je vais donner la main à Madeline du Messager qui va partager son écran pour montrer à ceux et celles qui ont besoin de transcription, comment l'activer sur votre ordinateur, je vous rappelle que vous avez tous eu le tutoriel pour activer la transcription dans le mail avec le lien pour accéder à la conférence.

Petite information pratique, vous n'aurez pas accès à vos micros pendant la conférence, Isabelle qui a le rôle d'animatrice, va désactiver l'ensemble de vos micros pour le confort de tous et notamment de Madeline qui doit assurer la transcription. Vous pouvez poser des questions uniquement à partir du « chat » qui seront reprises par Mr LE DOUJET en fin de conférence. Jeanne, Isabelle et moi allons surveiller le déroulé du « chat » pour recenser les questions et les confier au conférencier vers 15h45. La conférence est d'une durée d'1H30 et nous aurons 15 mn pour le temps des questions. Dernier point, vous pouvez laisser votre caméra allumée, mais sachez que si vous n'avez pas un très bon réseau internet, il vaut mieux éteindre votre caméra, vous allez gagner ainsi en qualité sonore.

2

Le thème que nous avons choisi de développer aujourd'hui est le déni rencontré face à la déficience auditive. Vous avez déjà remarqué autour de vous des proches en grande difficulté de communication et qui refusent pourtant de se faire appareiller, pourquoi ? Quelle représentation avons-nous de la déficience auditive depuis des siècles ? Pourquoi est-ce si simple de porter des lunettes et si compliqué d'accepter de porter des prothèses auditives ?

C'est cette réflexion que nous propose aujourd'hui Mr Dominique LE DOUJET, psychologue clinicien, qui a exercé en qualité de psychologue hospitalier à l'hôpital Guillaume Rénier à Rennes. En parallèle de son activité professionnelle, il a été chargé de cours dans les Universités de Rennes 2, de Nantes ou encore d'Angers. Essayiste, il a été édité aux Éditions des Hautes Études en Santé Publique pour « Naissance de la gérontologie psychologique » en 2009 et « Pour une revalorisation du corps » en 2014.

Enfin, Mr LE DOUJET est président fondateur de l'association Psychologie & vieillissement, il en est actuellement le Président d'honneur, formateur et conférencier spécialisé sur le sujet du traumatisme psychologique et de la résilience.

Mr LE DOUJET, permettez-moi, au nom d'Oreille et Vie, de vous remercier très chaleureusement d'avoir accepté notre invitation et je vous laisse la place, très impatiente de vous entendre, comme tous les participants sur le sujet du déni.

Conférence Dominique Le Doujet

Sourd de naissance ou être devenu sourd ?

De la situation traumatique de la petite enfance à ce qui est désigné par le mot « *déni* » à l'âge mur : Comprendre les raisons de l'évitement.

En introduction, vous avez évoqué mon engagement à la fois en gérontologie et en traumatologie, je vous en remercie. J'insiste également pour prendre plus particulièrement en compte le vécu corporel des personnes en souffrance. Nous allons insister effectivement sur les conséquences traumatiques d'une enfance de douleurs physiques sur le développement individuel à l'âge adulte et au grand âge.

Pour démarrer, - afin d'éviter le reproche culpabilisateur fait aux « jeunes » d'écouter trop fort leurs musiques, car ils ne sont ni vieux encore ni vraiment très sourds, mais patience, ça viendra ! - nous allons nous projeter dans le Centre Bretagne des années cinquante, le monde des vieux sourds d'aujourd'hui !

- un monde rural, relativement pauvre, avec des petites et des moyennes fermes qui font de la polyculture et de l'élevage pour le lait, les veaux, les cochons, le cidre, les œufs.
 - Il y a des commis de fermes, mais ils sont très mal payés.
 - Il circule peu d'argent à cette époque dans le monde rural, surtout parce que ce n'est pas une région industrialisée.
- Côté confort dans la maison : rien à voir avec aujourd'hui. Les portes et les fenêtres ne joignent pas. Il n'y a pas de chauffage en dehors de la cheminée et du fourneau à bois et parfois à charbon. Il n'y a pas de chauffe-eau, ni d'ailleurs de salle de bain ni, bien sûr, de douches. Pas de toilettes non plus. Vous voyez le tableau !
Ne croyez pas que je dépeins une situation misérabiliste pour vous faire pleurer dans vos chaumières : c'était très courant au sortir de la guerre mondiale de 39/45 à la campagne. Et précisément, l'électricité arrivait, mais chichement.
- Il n'y avait pas d'appareillage électrique dans les cuisines !
- L'ampoule qui éclairait la table de la pièce principale, la cuisine, était faible et n'avait guère amélioré l'éclairage antérieur par la lampe à pétrole.
- Et souvent la télévision était entrée dans les cuisines avant le chauffe-eau !
- Et, évidemment, personne n'avait entendu parler des machines à laver le linge ... elles sont arrivées à peu près en même temps que les nouveaux francs !
- Il y avait quand même un « Butagaz » dans la cuisine : il avait réussi à se faire une petite place à côté de la cheminée !

C'est l'après-guerre, il faut travailler dur, et des enfants naissent.

La priorité n'étant pas nécessairement au confort à la maison, l'investissement allant à l'appareil de production, ces enfants débarquent dans un univers plutôt « rustique » et très sobre du point de vue du confort, surtout l'hiver ;

... et il y a des hivers très rudes. L'appel radiophonique célèbre de l'Abbé Pierre date de l'hiver 1954.

Du point de vue médical, l'époque était en outre de ne pas trop se soucier des douleurs des enfants : on pouvait les opérer sans anesthésie, *ils auront oublié quand ils seront grands* ! Il fallait par conséquent attendre que le « mal » dont ils pouvaient souffrir s'aggrave vraiment pour qu'on se décide à voir le médecin. Ces enfants ont pris alors par force l'habitude de résister à la douleur.

Et cette douleur, ça peut dans certains cas devenir leur quotidien : otites, sinusites, bronchites, angines, rages de dents et je passe les infections d'oxyures qui peuvent déclencher des convulsions dramatiques, d'autant qu'on disait aisément : « *les docteurs ne croient pas aux vers !* » Il fallait s'en remettre aux remèdes vermifuges traditionnels, plus ou moins efficaces, et dont l'efficacité était de toutes manières sans cesse contrariée par une hygiène générale douteuse, en particulier parce que les chiens, affectueux avec les enfants, étaient des porteurs de ces infections.

Les infections des oreilles sont très douloureuses. Les otites ont des conséquences fâcheuses pour la qualité de l'audition. Les mèches laissent des souvenirs atroces à certains enfants aux tympans percés !

Justement, ces enfants sont devenus grands, et ils sont les vieux d'aujourd'hui.

Du reste, ils ne sont pas encore si vieux que ça : être né en 1950, ça nous fait avoir à peine plus de 70 ans aujourd'hui. Sous l'angle de la gérontologie, on s'accorde pour considérer que ce sont de « *jeunes vieux* » à côté de ceux qui ont vécu la guerre et qui arrivent à leurs 80 ans et plus. Eux, ce sont les « vrais vieux » !

Ils ne se souviennent en effet pas dans le détail de la dureté de la vie d'un enfant fragile à l'époque, ils ne pensent d'ailleurs pas à s'y référer, mais leurs corps se souviennent !

La zone ORL est très marquée par ce qu'elle a enduré, d'autant que la douleur y est ressentie avec une acuité particulièrement aiguë.

Nous devons considérer le traumatisme psychologique comme conséquence de ce vécu douloureux de l'enfance.

Mais, il n'apparaît pas forcément dans la vie du jeune adulte : un traumatisme psychologique peut « *couver* » soixante ans avant de se révéler. Et il ne se révèle pas de manière évidente, d'autant que très peu de cliniciens se sont formés à le repérer, à l'identifier, à le prendre en considération, à le traiter : répétition historique de l'ignorance de la douleur chez les enfants des années cinquante et postérieures !

La manifestation traumatique peut se déclencher lors d'un choc actuel qui peut paraître anodin, mais qui pour la personne prend un sens particulier du fait qu'il rappelle une situation d'enfance. Expérience que la personne n'a aucune envie de revivre. C'est comme un deuil mal passé : on n'a pas envie de s'exposer à nouveau et c'est comme ça que se forment les « *deuils pathologiques* ». Le mécanisme est identique.

4

En particulier, sans qu'il soit question de « déni », *il peut y avoir des comportements d'évitement* en ce qui concerne l'affrontement aux réalités du moment : procrastination et négligence.

Un corps qui a souffert violemment évite de s'exposer à des situations analogues à celles qui ont provoqué les douleurs initiales. *Un chat ébouillanté craint l'eau froide*, dit-on. Un corps qui a souffert de nombreuses otites infectées et surinfectées, qui a souffert de violentes sinusites et d'angines ou de rages de dents atroces, n'est pas forcément attiré par le « **docteur des oreilles** » qui faisait si mal et qui était si méchant, en tout cas si indifférent à la souffrance du corps de l'enfant qu'il était ! Au final ce corps endure et supporte sans se plaindre !

Il sait qu'il entend mal, mais il fait avec !

Quitte à *se replier dans un monde coupé du monde* ! Ce n'est pas de l'autisme. C'est juste chercher la quiétude. L'ataraxie dirait le philosophe.

On peut lui raconter ce qu'on veut concernant les progrès de la médecine, les progrès des appareillages ou du confort de bien entendre, d'être joyeux parmi les autres, ça ne change rien à l'expérience infantile inscrite dans le corps, parfois avec des acouphènes en guise de cicatrices.

En somme, le passé n'est pas passé.

Quand ça s'est mal passé, ça revient au présent, et c'est souvent méconnaissable ! Et quasiment personne n'entreprend de faire une enquête sur les événements vécus dans la petite enfance. Tout juste si on n'en rajoute pas une couche : *ce sont vraiment des drôles de clients ! Ils n'admettent pas d'être devenus sourds. Pourquoi un tel déni ?*

Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde disait Albert Camus. Essayons déjà de mieux nommer les choses pour éviter d'aggraver le malheur du monde ! Je propose de ne pas insister sur le mot « déni », car il culpabilise le « *malade* », et plutôt essayer de comprendre *l'évitement* de l'épreuve psychologique d'autrefois que représente la consultation médicale d'aujourd'hui !

Progressivité invisible ou ... inaudible :

Devenu sourd, progressivement : on s'est habitué et on ne perçoit pas d'évolution notable : c'est l'histoire du voleur chinois : la progressivité lente « endort » notre capacité comparative. On est toujours « normal » par manque de données pour évaluer la perception. On ne se voit pas, on ne s'entend pas être sourd ! Et on ne veut surtout pas se voir ou s'entendre, car après ce serait pire !

Aujourd'hui :

Échouer à entendre, c'est échouer ! Dans une société qui encourage la réussite, c'est peu enviable ! Être en échec, ça fait mal. Ça rend triste, honteux.

Mais on fait répéter, on ne comprend pas les dialogues à la télé, et hausser le son n'aide guère !

On finit bien par se rendre compte que ce n'est pas ça.

On en est traumatisé ! Chaque jour c'est pénible ! et ça finit par miner le moral : on va vers un nouvel et authentique traumatisme psychologique. Traumatisme de type deux, celui-là. Traumatisme psychologique causé par la répétition quotidienne d'une situation pénible dont on ne peut pas s'exonérer ni en changer les causes : l'adversité chronique. On en est au deuxième, de traumatisme !

Et puis il y a les expressions courantes et consacrées : *être sourdingue*, *être sourd comme un pot*, *frapper comme un sourd* (sans mesure, sans retenue : l'hubris des grecs anciens : la démesure, la pire des défaillances morales. Un exemple : la démesure de l'engagement violent des hommes d'Ulysse et d'Ulysse lui-même lors de l'attaque finale de la ville de Troie, attaque au cours de laquelle il s'y sont mis à cœur joie, bien au-delà que nécessitait la stricte raison guerrière.)

Être sourd, c'est être un *handicapé* : identification pas facile ! Et se dire *être en situation de handicap*, c'est trop moderne !

C'est passer pour un incapable ! En concevoir de la honte,

C'est échouer à assumer ses responsabilités de sécurisation, entre autres.

Pire encore, c'est être vieux, décati, déchet !

Il y a vraiment de quoi cultiver la réputation faite aux sourds d'être paranoïaques en plus !

Comme ils entendent mal, ils sont tristes, à l'écart des gens qui rient. *Mais de qui rient-ils ? Pourquoi ils me regardent ? Est-ce qu'ils ne se moqueraient pas ? Bien sûr qu'ils se moquent de moi ! Ils ne m'aiment pas ... et la persécution est en route !*

5

Faudrait en effet quand-même être un peu particulier pour apprécier : *être sourdingue*, surtout *dingue* ! être vieux et handicapé : l'accueil des handicapés dans notre société laisse à désirer ! Être comparé à un pot : qui ne brille pas par sa débrouillardise. Ou à une potiche : pas folichon non plus ! Et accepter avec plaisir qu'on se moque de vous !

Devenir sourd, c'est dégager une sacrée image écornée !

La réputation des aides à l'audition :

Le professeur Tournesol, bien gentil mais particulièrement ridicule ! Ridicule ? Un des pires rôles sociaux. Le film « *Ridicule* » montrait combien l'humiliation était destructrice pour la personne en société.

Les appareils : ne fonctionnent pas bien, sont visibles, sifflent quand les piles s'usent, coûtent cher en piles !

L'amplification indistincte ajoute au brouhaha s'il y a beaucoup de bruits divers et de monde. Bref, c'est loin d'être le paradis !

Résumons : Traumatisme, handicap, culpabilisation...

Par où faudrait-il passer pour envisager l'acceptation ? Voire la « demande », comme on dit dans le monde de la psychologie !

Quelles seraient les étapes de l'acceptation :

- négation : j'entends parfaitement !

- colère : c'est la faute à l'environnement : trop de bruit, ils parlent tous en même temps, ils n'articulent pas, la télé est mal réglée...
- sentiment d'injustice : je ne compte pas pour eux
- négociation : faites un effort pour prononcer, regardez-moi quand vous me parlez...
- acceptation : bon d'accord, demain je prends un rendez-vous ... pour dans six mois !

(à comparer avec Les étapes du mourir, selon Kubler Ross

- Le déni. C'est un mécanisme de défense dans le refus du diagnostic fatal. ...
- La colère. Pourquoi moi ? ...
- *La négociation avec la mort. "si je dois mourir, ce ne sera pas avant le mariage de ma petite fille, ...", "... pas avant la naissance de mon petit-neveu". ...*
- La dépression. ...
- L'acceptation.)

Mais, ce n'est pas tout !

Si mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde, appeler la chose « déni de surdité », ne serait-ce pas créer les conditions d'un déni de souffrance lié aux deux traumatismes psychologiques déjà répertoriés, soit en définitive générer par excès de rationalisation les conditions d'un troisième traumatisme ! Jamais deux sans trois ! Ce n'est pas réellement traumatiser à nouveau ! Rassurons-nous ! Mais c'est quasiment une « *rebuffade* » comme dirait le Pr Louis Crocq, le grand spécialiste français du traumatisme psychologique. Une expérience de plus dans le domaine de la souffrance psychologique, une expérience qui tendrait à culpabiliser la victime déjà bien atteinte dans son corps !

Comme si la personne sourde faisait exprès de refuser les soins possibles ! Alors qu'elle procrastine sans doute, qu'elle se dit peut-être : « *pourquoi remettre au lendemain ce qu'on pourrait très bien faire le surlendemain ?* », et qu'elle évite juste de se refaire mal, qu'elle « *néglige* » son corps, ou éventuellement, *qu'elle supporte l'adversité avec stoïcisme* ! Ce qui est en tout cas certain, c'est qu'il faut relever avec la personne les conditions dans lesquelles elle a pu vivre les douleurs de la zone ORL lorsqu'elle était jeune. Cela ne va certainement pas concerner tout le monde, mais ce sera déjà un progrès dans l'approche dès lors on s'écartera de la culpabilisation rationaliste, message implicite d'une expression pas assez réfléchie ! Ce serait une forme d'aide à la résilience pour les personnes marquées par l'expérience douloureuse de mal entendre et d'être mal entendues !

6

Dominique Le Doujet.

Séance questions / réponses

L'exposé est fait devant une caméra, un écran d'ordinateur, micro et écouteurs vissés sur la tête, face à une mosaïque de visages attentifs. J'évite de lire mes papiers, me disant que pour les auditeurs, ce serait désagréable de ne voir que ma tonsure à leur écran. Pour capter leur attention, à défaut d'être réellement captivant, il me faut *a minima* être présent à l'image, devant eux ! Ça se déroule sans trop de difficultés, j'arrive à présenter ce que j'avais envisagé de dire, quasiment dans l'ordre, sans oublier trop de détails. Vient alors le moment interactif des questions qui me sont passées et auxquelles je réponds à mesure qu'elles arrivent.

« Pourquoi communique-t-on à ce point sur l'invisibilité des appareils (au niveau publicitaire) pour essayer de rassurer les gens concernés ? »

Il s'agit d'échapper à l'identification du malentendant au rôle de *l'handicapé* dans une société qui ne le valorise pas et qui, au contraire, pourrait le fustiger, en être dérangé et s'en écarter. La société est vécue comme persécutrice à l'égard des handicaps et des handicapés. Cela est perçu avec beaucoup d'acuité par les sourds qui se sentent souvent « repérés », « visés ». Le vendeur contourne l'obstacle en proposant un appareillage qui échappe au contrôle visuel du tiers !

« Sur le plan professionnel, nous avons la sensation de fournir davantage de travail pour avoir le sentiment de légitimité sur notre poste et notre fonction. Pourquoi ? »

Je pense que c'est à mettre en lien avec le vécu traumatique du handicap que représente la surdit . L'employeur (et les autres en g n ral) sont plac s par la personne en situation de handicap dans une position de « ma trise », avec le pouvoir archa ique de « mise   mort » de la victime, comme le *pater familias* du Droit Romain de jadis. La personne malentendante n'a aucune envie d' tre assimil e au taureau dans l'ar ne de la corrida, avec mise   mort. Elle fait donc ce qui est en son pouvoir pour  chapper   ce destin. Elle va se montrer g n reuse dans l'effort afin de conserver l'amour de ses sup rieurs l gitimes. Et c'est un pi ge : au vu de la g n rosit  de la personne dans son effort, l'instinct pr dateur de la personne pos e en position de ma trise se r veille. Si elle y succombe, ce qui n'est pas syst matique, elle va dans un premier temps se montrer elle-m me g n reuse afin d'endormir la m fiance de la victime et progressivement elle va d velopper un dispositif d'exploitation abusive, jusqu'   puisement (le fameux « *burn out* » : l' puisement professionnel) qui va se terminer par un  ventuel rejet. C'est le m canisme bien connu de l'emprise.

Vous avez entendu parler des « pervers narcissiques ». Par cons quent, une personne malentendante qui doute de sa l gitimit  est en risque d'emprise. Pourquoi se sent-elle « ill gitime   son poste de travail » ? Comment se fait-il qu'elle manque de confiance en soi ? C'est un sympt me du traumatisme psychologique dont j'ai parl  au cours de la conf rence, traumatisme acquis lors des douloureux  pisodes d'otites infect es et surinfect es ainsi que du vécu r gulier d'une adversit  chronique, celle du malentendant en butte avec l'incompr hension de certains bien-entendants et pas trop fut s.

Un lot de six questions   suivre sur une m me feuille :

1^o) La situation d' vitement, n'est-elle pas un moyen de protection ?

C'est bien un moyen de protection. Mais de qui ? Il s'agit pour le malentendant d' viter de se confronter   la situation initiale qui a engendr  son traumatisme. Cette situation lui est rest e pr sente   la fois dans son corps et son psychisme. C'est comme si  a s' tait pass  hier. En fait, ce pass  n'est pas pass  et est demeur  comme un pr sent perp tuel, un pr sent qui ne quitte pas la sc ne afin de gagner le pass . La situation et les circonstances anciennes sont ainsi toujours d'actualit . Et c'est l'objet de l' vitement.

Le traumatisme psychologique est un trouble de la capacit  de la personne   construire son histoire,   transformer le pr sent vécu en souvenir du pass . C'est un travail psychologique tr s important, mais la violence des commotions  motionnelles v cues   un moment donn  peut occasionner des blessures internes et « mettre en panne » notre aptitude   « fabriquer notre histoire ». C'est un ph nom ne qu'avait  tudi  et bien d crit un psychiatre Fran ais du d but du vingti me si cle, il s'agit de Pierre Janet. Il a fallu attendre la fin du vingti me si cle pour s'apercevoir de la tr s grande importance de ce qu'il avait mis en  vidence.   savoir la « dissociation de la personnalit  ».

La capacit    unifier notre propre histoire en une vie propre et unique, sans interruption, est alt r e. Il peut y avoir jusqu'  des d doubllements de personnalit  : on est une personne un jour, et une autre un autre jour ! Et les deux peuvent ne pas se conna tre ! Le probl me qui s'est pos  dans le monde de la psychiatrie, c'est que la notion de « traumatisme psychologique » n'a pas  t  bien comprise et que la « dissociation » a  t  rattach e   une grave maladie mentale : la schizophr nie. On sait aujourd'hui que  a a  t  une erreur historique ! Mais le mal n'est pas r par , le traumatisme n'est pas une maladie mentale, et cependant les professionnels de la sant  mentale ne se sont pas tous form s   la nouvelle vision des choses.

2^o) Passe-t-on toujours par la col re et l'insurrection ? Pourquoi passe-t-on toutes ces  tapes ? Est-ce syst matique ?

Elizabeth Kubler Ross, psychiatre am ricaine d'origine suisse, a  t  la premi re   proposer *les  tapes du mourir*, entre le refus et l'acceptation. Elle a « sc naris  » le processus en une succession d' tapes d'un r cit, comme des chapitres d'une histoire ; mais elle a pr cis  d'embl e que les  tapes ne se pr sentent pas toujours dans le m me ordre, qu'elles peuvent parfois se manifester dans un ordre diff rent, parfois se r p ter ou m me se pr senter   plusieurs dans le

même moment. Sa classification est donc un outil que se donne le psychiatre pour comprendre les choses, un « discours » d'approche pour engager la communication. Ce n'est pas une doctrine figée. Elle reste souple mais c'est quand même une aide précieuse qui permet de travailler avec méthode. C'est en référence à cette classification d'une négociation capitale que j'ai proposé de scénariser les étapes de l'acceptation de la surdité. C'est avec la même souplesse d'emploi qu'il convient de travailler avec elle et de réfléchir.

3°) Comment l'entourage peut aider un proche malentendant ?

Bonne question ! Je n'ai pas la prétention de posséder une formule magique qui marcherait à tous les coups ! J'ouvre une nouvelle piste sans savoir d'avance si ça va marcher à tous les coups ! La notion de traumatisme psychologique ne concernera certainement pas tout le monde. Néanmoins, on peut retenir une façon d'engager la relation de communication, inspirée par le conseil de Louis Croc d'adopter une attitude « proactive », c'est-à-dire d'être bien présent et intéressé.

Je reviens à Pierre Janet. En 1928, sauf erreur de mémoire de ma part, il donne des cours consacrés à la question de la mémoire. Je disais tout à l'heure que la victime avait des problèmes à mémoriser le présent afin d'en faire du souvenir. Par conséquent, comprendre comment se forme le souvenir en temps normal est susceptible de nous aider à l'aider ! Pierre Janet prend un exemple pour illustrer sa théorie. Avec les mots de son époque qui ne seraient pas forcément ceux d'aujourd'hui. Il évoque une tribu primitive dont le chef délègue son pouvoir de « surveillance » à un veilleur de nuit, afin de se reposer pendant ce temps. Le veilleur est chargé d'assurer la sécurité par l'observation de tout ce qui pourrait se présenter et créer du danger. Il doit être très attentif afin de pouvoir rapporter ses observations le lendemain matin au chef, lors de son « rapport ». Il est en quelque sorte l'œil du maître, présent en son absence. Et c'est là qu'opère le mécanisme de la mise en mémoire : jusqu'au moment du rapport, le présent de la nuit reste présent à l'esprit du veilleur. Lorsqu'il fait le récit de sa nuit d'observation à son chef, très intéressé à ce qui a pu se passer, le veilleur est quelqu'un d'important : il existe comme interlocuteur privilégié par le chef, lui-même le personnage de la toute première importance : c'est par lui, de par son pouvoir de « faire être », mais aussi de « destituer » le cas échéant, que son « subordonné » est institué dans l'existence sociale.

C'est dans le temps de l'échange entre personnes existantes que se forme le souvenir en tant que récit adressé à un autre intéressé : c'est la mise en mémoire sous l'angle social. Le vécu présent de la nuit passe au statut de passé, c'est désormais du souvenir : comme effacé de l'esprit du veilleur, comme étant désormais sans valeur actuelle. Le vécu antérieur quitte la scène du présent et libère la personne de l'obligation de poursuivre sa vigilance. Cette personne peut se reposer à son tour, sans stress ! Pause ! Le veilleur pourra recommencer de veiller la nuit prochaine...

C'est ce principe qu'il nous est possible d'emprunter à Janet pour apporter de l'aide aux malentendants : aider à l'expression des événements qui ont pu affecter la personne en faisant venir à la conversation les éléments contextuels de l'événement : moment de l'année, de la journée, ambiance sonore, ambiance lumineuse, actualités du moment, ressentis émotionnels, physiques, psychologiques, etc...

En évoquant ces aspects demeurés présents, la formation du récit aidé par les questions de l'entendant intéressé, compose le souvenir qui va rejoindre le passé : mise en histoire personnelle (équivalent intime du pouvoir de destitution reçu du chef suprême) qui permet de quitter le stress et de vivre au présent. Notamment, s'intéresser à son audition ! Il est néanmoins très clair que l'approche des douleurs passées peut faire surgir des émotions très fortes, paralysantes ou autres. Dans ce cas, passer la main à des professionnels formés au secourisme psychologique et à l'aide à la résilience, c'est le plus prudent car ça peut aussi être inquiétant pour la personne qui reçoit la confiance, ça peut la déstabiliser et déranger la communication, (genre : *il vaut mieux être sourd que d'entendre ça !*) c'est-à-dire réduire à néant les efforts déjà consentis ou même les suivants !

4°) Pourquoi certaines personnes sont-elles capables d'intégrer que leur interlocuteur est mal entendant et d'autres non ?

Il y a des gens attentifs aux autres, qui respectent leurs particularités et en tiennent compte. D'autres, non ! Si l'on est attentif et pas dérangé ni inquiet de fréquenter un handicapé, parce qu'on ne craint pas la contagion, du fait qu'on n'est pas plus fragile que ça, qu'on a confiance en soi, alors on peut « intégrer » cette particularité comme une particularité et non comme une menace dont il faut se protéger en tenant la personne à distance de soi ! Ceux qui sont capables d'intégrer, de faire entrer en eux du point de vue intellectuel, ne se sentent pas fragiles et ils conversent à égalité avec un sourd comme avec tout autre citoyen, sans gêne, en s'adaptant à chacun.

5°) Beaucoup de participants ont reçu des remarques désobligeantes :

- *Tu ne te laves pas les oreilles !*
La saleté est une souillure. *Si tu ne te laves pas les oreilles, elles sont pleines de merde ! De la matière en décomposition : quelque chose en toi est pourri ! La pourriture du cadavre en décomposition : tu es une charogne ! Mais tu en es responsable, et c'est de ta faute ! Tu as des problèmes d'hygiène et c'est pour ça que tu n'entends pas ! Je n'y suis pour rien, à toi de te laver et non de continuer à nous polluer !* C'est une manière assez inélégante de s'en laver les mains et ne pas se sentir concerné ! Mais en même temps, ça révèle que la personne qui tient ces propos est adepte d'une croyance qui aurait dû disparaître lorsque Pasteur a démontré que la vie n'apparaissait pas de manière spontanée : la croyance en la mort spontanée par simple contiguïté aurait dû être pasteurisée et disparaître. Or ce n'est pas le cas. Très loin de là !
- *Vous dormez !*
C'est remarque parfaitement désobligeante en réunion ! *Vous n'êtes pas avec nous ! Vous vous désintéressez de nous, de ce qu'on dit, de ce qu'on fait !* Plutôt que se mettre en cause parce qu'on ne tient pas compte de la particularité de la personne, il est plus facile de la harceler et de l'agresser, surtout si on a un brin de pouvoir !
- *Il faut que t'arrêtes, tu sais, ça rend sourd !*
La masturbation rend-elle sourd, et pourquoi pas *sourd dingue* ? En tout cas, il y a moins d'un siècle encore, c'était une proposition médicalement affirmée ! C'est resté matière à plaisanteries, mais plaisanteries qui manquent de finesse en certaines occasions, celles qui peuvent couvrir la victime de ridicule ! La question de la mort comme celle du sexe sont des domaines particulièrement chargés en peurs et en culpabilisations. Certes, la personne qui conseille à l'autre de renoncer à la masturbation ne croit vraisemblablement pas (ou : plus) aux risques de l'onanisme ! Néanmoins, elle signale la proximité de ce genre de croyance avec les considérations contemporaines. En énonçant sa phrase, sans prononcer le mot « masturbation », elle pense faire de l'humour, c'est-à-dire une plaisanterie en dessous de la ceinture, ordinairement conçu en boîte comme un coup bas, mais acceptable cependant car c'est la négation de l'interdit ordinaire. Créer de la transgression de l'interdit, ici par sous-entendu, c'est une forme d'humour basée sur la négation de ce qu'il n'est pas possible de dire en temps ordinaire dans une réunion « sérieuse » : une branche de l'esthétique en général. Et ça devrait générer du plaisir... mais c'est parfois déplacé et ça fait monter le rouge aux joues de la personne moquée ! Ça peut aussi être agaçant !

6°) Pourquoi se sent-on obligé de cacher son handicap ?

Si le handicap est considéré comme une forme de décomposition du corps, si on croit que la mort se transmet par simple proximité, qu'elle se multiplie par contagion, généralisation par simple contiguïté, alors il est judicieux que ça ne se transmette pas par la vue. Il vaut mieux le cacher pour protéger les autres de la contamination visuelle et par la même occasion pour se protéger soi-même des agressions dont ils pourraient devenir les auteurs ! Simple question de prudence, la reine des vertus disait Épicure.

Pourquoi le handicap auditif est-il associé à une forme de débilite, de déficience intellectuelle ?

Comme si on confondait entendre avec entendre ! Entendre par les oreilles et entendre entre les oreilles, ce qu'on appelle aussi *l'entendement* ! Il doit y avoir plusieurs causes à cela. La première qui me vient à l'esprit, c'est cette variété des sens de « entendre ». Ensuite, c'est bien avec des

mots que l'on réfléchit. Pour cela il faut bien les entendre s'ils sont prononcés par un interlocuteur. Lorsque l'on entend mal, ou avec difficultés, on peut aussi mal comprendre, répondre à côté ! Mal comprendre peut alors passer pour ne pas être capable de comprendre parce qu'on manque d'intelligence. On serait un « *handicapé mental* ». Le mot « *mental* » à lui tout seul est également bien chargé !

J'ai entendu des gosses se traiter entre eux de « *mental* » : « *t'es un mental !* » Sous-entendu : un *déficient mental*, voire : un *malade mental* ! Il y a mieux comme compliment ! Mais, manquer d'intelligence pourrait ne pas être grave, ça pourrait être une particularité banale. Mais on est en France et en France, on se doit d'être intelligent ! C'est d'ailleurs pour ça qu'on est bien connus à l'étranger : on se croit supérieur aux autres du point de vue de notre intelligence, et ça fait rire ceux qui voient bien que nous sommes, les seuls au monde, capables de chanter sur notre tas de fumier, les pieds dans la merde !

Nous avons donc la prétention et l'immodestie d'être très intelligents ! La défaillance majeure dans ce contexte, c'est manquer d'intelligence ! Et manquer d'intelligence dans la conversation, c'est devenir ridicule ! Or le ridicule peut tuer, en France ! Il peut tuer socialement ! Celui ou celle qui entend mal peut ainsi être assimilé à un(e) déficient intellectuel, débile et ridicule, enfin être exclu et banni de la société française ! Pourquoi moqué et banni ? Parce que le contact avec « ces gens-là », c'est contagieux ! On risque d'être contaminés si on les fréquente, et on a peur ! On met alors un écart entre eux et nous, un écart de protection, un cordon sécuritaire !

N'y a-t-il pas aussi de la part des autres, bien entendants, l'idée que la surdité, ça n'est rien. « Vaut mieux ça que les yeux ! », ce qui a été dit à une personne qui avait une surdité totale. En conséquence, n'y-a-t-il pas tendance à s'isoler encore plus ?

Cette question nous renvoie à l'évolution historique du canal sensoriel visuel par rapport aux autres, auditif et olfactif en particulier, notamment depuis la Renaissance. C'est un phénomène étudié par les historiens. Ils ont constaté la « montée en puissance » du canal visuel par rapport aux autres depuis la fin du Moyen Âge. C'est comme ça que des personnes peuvent prétendre qu'être sourd, c'est moins grave que d'être aveugle ! Il faudrait sans doute leur répondre qu'il vaut mieux encore d'être sourd plutôt que d'entendre des bêtises pareilles ! Mais, bon, les sourds sont polis ! Ils disposent même de l'explication des raisons du « primat » du visuel dans le domaine sensoriel. La valorisation de la perception visuelle est contemporaine de la montée en puissance de la géométrie d'Euclide pour composer l'espace de vie, l'espace architectural, l'espace urbain, l'espace cosmique, l'espace graphique en peinture, l'espace statuaire. La géométrie d'Euclide est une géométrie de la lumière, une géométrie du tracé des rayons lumineux qui se déplacent en ligne droite et une géométrie qui permet aux artistes de construire des images en perspective.

Ajoutez à ça que l'imprimerie, née au même moment en Europe, a privilégié la lecture silencieuse individuelle par rapport à la lecture oralisée et publique. Nous sommes là dans le développement de l'individuation. L'ensemble géométrique et sociologique a développé systématiquement l'usage de la vue, lui accordant le privilège de dominer les autres canaux de la perception par sa fréquence d'emploi. On comprend donc que certaines personnes accordent plus d'importance à la perte de la vue qu'à la perte de l'ouïe. À une autre époque historique et dans une autre civilisation, ils ne diraient pas la même chose, mais ça, ils ne le savent pas : ils ignorent l'ampleur de leur ignorance ! Comme chacun d'entre nous, sans doute ! Moi le premier qui pourtant parle en public comme si je savais les choses ! Je devrais me couvrir de cendre et, honteux, aller me cacher hors du monde !

Je vais donc en rester là de mes commentaires, d'autant que c'était la dernière question qui me soit parvenue par petits papiers ! Il y a bien eu quelques remarques et questions défilantes sur l'écran de l'ordinateur. Mais c'est passé trop vite pour que j'aie le temps de les lire et de les mémoriser pour interagir ! Les personnes qui se sont donné le mal de les rédiger voudront bien m'en excuser !

Certains ont demandé où il était possible de trouver les références de mes articles et de mes livres. Vous pouvez chercher sur le site de *l'Association Psychologie & Vieillesse*. (psychogeronto.com) Vous y trouverez également les références bibliographiques des auteurs de l'association. Si vous voulez faire

l'acquisition des deux essais parus aux Éditions de l'École des Hautes Études en Santé Publique, (éditions de l'E.H.E.S.P.) vous les trouverez à l'association, comme du reste si vous les commandez à la librairie toute proche de chez vous !

J'ai été ravi de pouvoir faire cette conférence avec vous, merci de m'avoir invité.

Je vous souhaite une bonne fin de journée.

Dominique Le Doujet.

Quelques messages reçus après la conférence

Je vous remercie pour cette superbe conférence très enrichissante.

Malheureusement je n'ai pu suivre qu'une heure car je fatigue de plus en plus vite.

En conséquence, je souhaiterais recevoir le texte qui sera bien utile à l'avenir.

J'aurais aimé rester avec vous mais il y avait incompatibilité entre l'application et mon ordi, Je regrette car ça a dû être super intéressant "d'écouter" et de participer à cette conf sur le déni, nous passons tous par là. Et nous réagissons de façons différentes (en fait pas si différentes que ça !!!)
J'ai envoyé un email à tous. Sur l'accessibilité, car malheureusement tous ne peuvent avoir un ordi ou un smart/i phone up to date. Cela va encore créer et continuer à créer des "écarts"
Ce n'est pas évident, le Messenger n'est pas responsable de cette course technologique. Ils ont essayé de m'aider à entrer ds la discussion mais rien à faire !! Cela dit... je vais continuer de parler de la malentendance autour de moi. J'ai l'impression de rabâcher !! nous n'entendons pas, eux écoutent peu !!! Mais n'exagérons rien ! Qui disait qu'il fallait revenir encore et encore sur son ouvrage ?

Je suis intéressée par la transcription. Vous en avez dû en abattre du bon boulot pour cette conf. Merci

J'étais à l'écoute hier et ce monsieur Le Doujet était fort intéressant. Merci pour ce moment qui nous était consacré. J'aimerais avoir la transcription ainsi que le document crée par Monsieur Le Doujet afin de lire et revoir tout ce qui m'a échappé.

C'était, effectivement, bien intéressant.
Beaucoup de facettes ont été abordées au cours de cette conférence.

Bravo, bravo ! Merci, merci, Oreille et Vie ! J'ai retenu sa conclusion : « Amusez-vous de la surdité des autres ! » Promis, je vais mettre en pratique !

Merci à Oreille et vie, à Nelly . C'était très bien.

Suite à la conférence de cet après-midi, auriez vous la gentillesse de me communiquer la transcription?

J'ai beaucoup apprécié l'humour du conférencier en plus de sa très bonne connaissance du sujet.

Merci pour l'organisation de cette conférence très intéressante. (expérience à renouveler...).

Je souhaite recevoir le texte de la conférence de Mr Le Doujet.

J-----
Merci pour l'organisation de cette conférence, je suis intéressée par la copie de cette conférence.

Je viens de participer à la conférence. Une première pour moi. Je n'ai pas réussi à couper la caméra pour avoir un meilleur son. Alors j'ai suivi la transcription. Je suis bi-implantée, normalement j'entends bien mais il y a des voix plus difficiles que d'autres, et justement la voix du conférencier n'est pas très nette, un peu "parasitée". Évidemment, on ne peut pas tout avoir et on ne peut pas exclure un conférencier qui ne parle pas "bien" 🙄

Conférence très intéressante quand on assure des permanences. Aussi, je te remercie de bien vouloir m'envoyer la transcription écrite. Il y a trop de choses à retenir.

La conférence est terminée. Grand merci à Monsieur Doujet et à toute l'équipe d'Oreille et vie.

Mon écran s'est éteint au milieu mais le son, lui, est resté excellent. J'ai récupéré la transcription sur le téléphone. Tout a planté quelques minutes avant la fin. Ouf! 😊 Merci.

Merci. C'était très intéressant.
Je suis incapable de prendre des notes en même temps que l'écoute ☹️.
Merci de m'envoyer la transcription le topo et enregistrement vocal si c'est possible.
C'était difficile de mémoriser 😊.

Merci pour cette conférence ! Et bravo pour cette organisation !
Je suis preneuse du topo et de la transcription.

Je viens d'assister à la conférence "Perte auditive..".
J'aimerais SVP, recevoir une retranscription sur un support écrit de la conférence pour pouvoir la relire à tête reposée.

Je n'avais pas beaucoup de débit et je n'ai pas activé la vidéo,
J'ai apprécié la qualité du conférencier et son courage pour capter l'attention à l'heure de la sieste!
Je me suis reconnu dans son échantillon d'étude de ceux qui ont vécu les otites rhino et rhumes à répétition y compris l'ablation des amygdales sans anesthésie.
Et j'ai noté a titre personnel quelques solutions proposées notamment pour aider à mettre dans le passé des traumatismes psy qui remontent régulièrement à la surface. J'ai noté aussi le fait des agressions miroirs entre personnes qui ont vécu les mêmes traumatismes.
J'ai un peu décroché quand il a essayé de répondre aux questions. Je ne sais pas si ses réponses répondaient bien aux attentes de ceux qui le questionnaient mais globalement il a apporté du soutien et quelques solutions pour les participants. Encore merci



QUELQUES INFORMATIONS SUR LE 100 % SANTE

Le SDA* appelle les audioprothésistes à l'exemplarité pour la pleine réussite du 100 % santé

SDA= syndicat des audioprothésistes

Le samedi 17 avril 2021, TF1 a diffusé un reportage de 59 minutes intitulé «La médecine à prix cassé en questions» et présenté ainsi par la chaîne : «Lunettes, appareils auditifs... De nouveaux acteurs promettent aux Français de s'équiper en un temps record, sans dépenser un centime. (...)

Mais que valent les lunettes et les appareils auditifs à 0 € ? (...) Pendant plusieurs mois une équipe de Reportages Découverte a mené l'enquête et mis au jour un système qui propose le meilleur comme parfois le pire.» Le reportage présentait notamment le déroulement de l'équipement d'une personne malentendante avec des aides auditives du panier «100 % santé» et sa satisfaction, une fois la démarche terminée. Mais une courte séquence en «caméra cachée» montrait trois enseignes de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) qui ne jouaient pas le jeu et dénigraient les aides auditives totalement remboursées.

Le SDA précise que la réforme du «100 % santé» est une chance pour les malentendants de notre pays mais aussi pour les audioprothésistes, enfin reconnus comme des professionnels de santé à part entière. Mais cela leur donne de nouvelles responsabilités et, en premier lieu, celle d'une mise en application sans faille de la réforme.

Non, les aides auditives totalement remboursées n'amplifient pas les sons «au même niveau pour tous les sons» puisqu'elles disposent de 12 canaux de réglage (ou dispositif de qualité équivalente) pour assurer une adéquation de la correction au trouble auditif.

Non, les aides auditives du panier «100 % santé» ne sont pas «la base de la base» puisque, lors de la mise en place de la réforme, les aides auditives les plus basiques n'ont pas eu le niveau technique pour intégrer la nouvelle nomenclature et ont été retirées du marché début 2019.

De plus, les «patients CMU» doivent bénéficier de produits et prestations de la même qualité, être traités exactement de la même façon, que tout autre patient.

Les discours montrés dans ces reportages sont très minoritaires puisque les aides auditives «100% santé» représentent actuellement environ 35 % des aides auditives adaptées. Ils sont néanmoins inacceptables,

Le SDA rappelle ainsi que tout dénigrement des aides auditives du panier «100 % santé», qui sont de bonne qualité, est intolérable. Ceci fait courir un risque à la communauté des audioprothésistes, dont la quasi-totalité met scrupuleusement en application la réforme.

Les patients doivent néanmoins pouvoir librement choisir des aides auditives plus sophistiquées, qui sont nécessaires à beaucoup d'entre eux. Pour cela, les audioprothésistes doivent présenter de façon claire, loyale et appropriée les aides auditives de classe 1 et les options supplémentaires disponibles dans celles de classe 2.

«Que Choisir» rappelait en 2020 « le rôle central des audioprothésistes dans la réussite de la réforme (...) compte tenu de leur rôle prescripteur majeur sur un marché aussi complexe que l'audiologie».

Ce rôle central requiert honnêteté, éthique et compétence des professionnels de santé que sont les audioprothésistes, et cela dans leurs présentations des aides auditives comme dans les prestations délivrées aux patients malentendants.

100 % santé, réunion du comité de suivi

Le comité de suivi du 100 % santé est un organisme prévu au niveau ministériel pour suivre l'application de la réforme du 100 % santé.

Une réunion s'est tenue le 13 avril 2021 sous l'égide du ministre de la santé. Les premiers retours confirment une bonne adhésion des Français à la réforme.

55800 patients ont eu recours aux aides auditives de classe 1 en 2020, soit plus de 12 % des ventes. Quant aux premiers mois 2021, les données semblent révéler une explosion du recours au panier 100 % santé, la classe 1 représentant plus de 30 % des ventes.

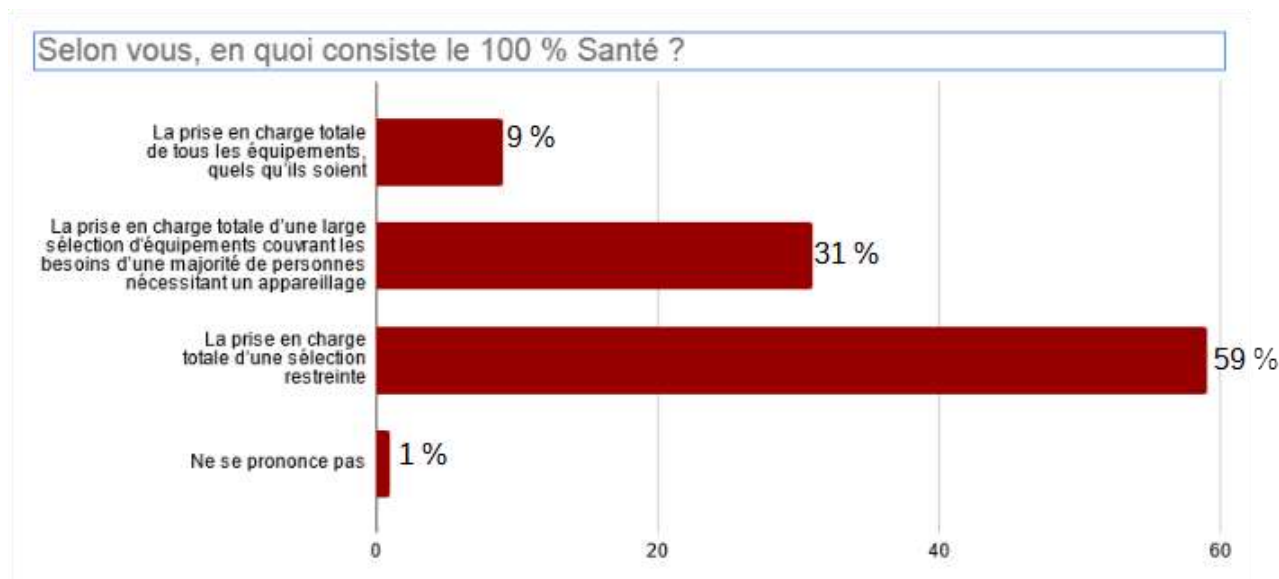
Parmi les points traités, les syndicats d'audioprothésistes, bien conscients que la Covid 19 monopolise l'espace médiatique, ont néanmoins exprimé le souhait qu'une vaste campagne de communication de prévention en audition, telle que prévue initialement, soit lancée en priorité une fois passée la pandémie.

Le 100 % Santé, un dispositif peu connu

Si environ 9 personnes sur 10, parmi les quelque 1 500 personnes de 50 ans et plus interrogées par Harris Interactive, disent avoir entendu parler de la réforme du 100 % santé, seulement 4 d'entre elles estiment saisir précisément ce qu'est cette réforme. Une personne sur 10 n'en a même jamais entendu parler. Plus précisément, concernant le volet audiologie, 27 % n'ont pas connaissance des dispositions. La réforme semble donc mal connue par cette catégorie alors qu'il s'agit de la plus concernée...

Et mal compris

Quand les personnes ont entendu parler du 100 % santé, leur compréhension de la réforme reste floue. Ainsi, 6 personnes sur 10 pensent que le panier de soins porte sur une sélection restreinte d'équipements. Seulement 3 personnes sur 10 savent qu'il s'agit d'une large sélection couvrant les besoins d'une majorité de personnes nécessitant un appareillage.



(extrait du sondage Santéclair / Harris 2021)

ÉLECTIONS : POUR UNE CAMPAGNE ACCESSIBLE

Action auprès des candidats

A l'occasion des élections régionales et départementales, Oreille-et-Vie a souhaité alerter les candidats sur les problèmes des malentendants et les inciter à rendre leur campagne accessible. Pour cela, un courrier et le dossier de presse ci-après ont été transmis à certains candidats (candidats aux régionales et sur la zone de Lorient pour les départementales).

Lettre aux candidats pour les élections régionales (une lettre similaire a été transmise aux candidats pour les élections départementales)

Lorient, le 28 mai 2021

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, vous vous présentez sur la liste du Morbihan aux élections régionales et vous souhaitez porter votre message politique à tous les habitants de votre département. Comme association, nous avons une question aux candidats : portez-vous votre message à tous les électeurs?

Nous représentons les personnes devenues sourdes et malentendantes du Morbihan. Aujourd'hui, ce public est estimé à 10% de la population française, ce qui rapporté au département touche 64 000 personnes. Mais elle est bien méconnue et très souvent encore assimilée à un public de personnes sourdes communiquant en langue des signes française (LSF). Or ce public, dont il faut bien sûr tenir compte, représente au mieux 5 % de la population des personnes touchées par la surdité. Les 95 % autres parlent, sans déformation de la parole et passent ainsi le plus souvent inaperçus car la surdité ne se voit pas. Ainsi l'image collective de la surdité est biaisée et cache de vrais besoins, notamment en accessibilité, qui ne sont que peu couverts.

Pourtant, avoir accès aux vidéos en ligne et aux meetings politiques est essentiel pour qui veut pouvoir suivre votre campagne. Le handicap auditif ne doit pas entraver le pouvoir d'action citoyen en limitant l'accès à l'information et par conséquent à l'implication dans la vie politique. C'est pourquoi, nous vous alertons et informons sur les moyens d'accessibilité à mettre en œuvre pour que votre campagne puisse être suivie par tous.

Pour rendre votre campagne accessible aux personnes malentendantes et aux personnes sourdes oralistes, voici quelques éléments simples à mettre en place :

- Des vidéos en ligne systématiquement sous-titrées
- Pour vos rencontres, conférences, meetings
 - S'assurer d'une sonorisation de qualité.
 - Installer une Boucle d'Induction Magnétique (ou BIM) qui est une fonctionnalité universelle, qui ne nécessite pas d'achat complémentaire aux appareils auditifs, indispensable pour entendre dans le bruit.
 - Proposer les textes de vos discours.
 - Bien sûr convier des interprètes en LSF.
 - Communiquer sur la présence de ces dispositifs, sur place et en amont.

Nous constatons que de nombreuses personnes malentendantes ne connaissent pas la technique de la boucle magnétique ou portent des appareils auditifs qui ne leur permettent pas d'en bénéficier. C'est pourquoi notre association diffuse le communiqué de presse que nous joignons à cette lettre. Plusieurs études scientifiques dont les résultats ont été publiés récemment concourent à la même conclusion : les surdités non prises en charge et non corrigées accélèrent le déclin cognitif. C'est même la première

cause évitable de démence. Persuadés que vous en saisissez toute l'importance pour l'ensemble de la population et les institutions et que vous l'intégrerez à vos actions politiques.

Oreille et Vie est membre d'une fédération regroupant 42 associations de personnes malentendantes et devenues sourdes en France, appelée BUCODES SurdiFrance. Cette fédération est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour ce qui concerne les politiques de santé relatives au handicap auditif. Au niveau local, notre association, composée de bénévoles eux-mêmes malentendants ou devenus sourds, œuvre pour informer, conseiller, soutenir des personnes de tout âge qui se retrouvent bien souvent démunies face à leur perte auditive.

Nous restons à votre disposition pour tout échange sur le sujet et, en attendant, nous vous prions d'agrèer, [Madame / Monsieur], l'expression de notre haute considération

Nelly SEBTI
Présidente

Dossier de presse joint au courrier :

La boucle magnétique, méconnue mais si utile

Le 100 % santé pour les appareils auditifs est une réalité depuis le 1er janvier 2021. Par divers reportages plusieurs médias ont donné un point de vue sur l'application de cette mesure. Mais il est un aspect de la vie des personnes atteintes de surdit  qui est oubli  : l'inclusion dans la vie sociale.

Être malentendant ou sourd c'est se heurter, au quotidien,   de multiples obstacles qui perturbent toutes les relations. Cette p riode de pandémie qui oblige,   juste titre, de porter un masque, ne fait qu'amplifier ces difficult s car les masques opaques ne permettent pas la lecture labiale qui est n cessaire pour compl ter la compr hension du message oral transmis. Or comme le montrent les  tudes scientifiques, la surdit  est la premi re cause  vitable de d mence, et donc d'apparition des maladies neurod g n ratives telles que la maladie d'Alzheimer.

Pourtant un bon nombre des difficult s induites par une surdit  pourraient  tre supprim es, ou au moins att nu es, avec quelques r gles simples : parler en face, en articulant,  crire ce qui n'est pas compris,  viter les bruits de fond si c'est possible.

On sait que les  tablissements recevant du public ont une obligation d'accessibilit  aux personnes porteuses d'un handicap moteur. On sait moins que l'obligation existe aussi pour les personnes malentendantes ou sourdes, une obligation inscrite dans la r glementation o  l'on trouve des pr cisions sur les  quipements qu'il convient d'installer. Sont par exemple concern s les accueils, les interphones, les ascenseurs, les annonces sonores (dans les gares par exemple), les commerces o  chacun doit pouvoir lire facilement le total   payer, etc.

Parmi les  quipements pr conis s arrive en premier la boucle magn tique. C'est un outil qui intervient en compl ment des proth ses auditives, mal connu des malentendants en raison du manque d'information et de test lors de l'achat de leurs proth ses auditives. Il est pourtant tr s pris  de ceux qui ont eu la chance de l'essayer. Son principe est bas  sur une technologie simple, l'induction  lectro magn tique, utilis e dans de nombreux appareils  lectriques. Une boucle magn tique bien  tudi e, en bon  tat de fonctionnement, permet   la personne qui porte des appareils auditifs  quip s d'une bobine   induction (c'est le cas de nombreux contours d'oreille) o  le programme « T » a  t  activ , de capter un son clair et de qualit  directement par l'aide auditive, d barrass  des bruits environnants et de la r verb ration.

Les boucles magnétiques se présentent sous divers aspects selon les lieux et les besoins qui lui sont liés. Et pour ceux qui ne portent pas d'appareils avec programme T, il existe récepteurs spéciaux avec casques leur permettant de bénéficier de ce confort auditif.

Alors pourquoi cette technique est-elle si mal connue ?

Le premier responsable est sans conteste la publicité sur les appareils auditifs dont le message est axé sur « l'appareil invisible ». En effet, il faut un peu de place pour loger la bobine à induction dans l'appareil, ce qui limite la miniaturisation. Une telle publicité conforte dans leur désir toutes les personnes qui veulent cacher leur surdité. Réalisent-elles que le premier bénéfice à attendre de l'appareil est d'améliorer l'audition autant qu'il est possible, pas seulement sur le plan familial ou professionnel mais également dans la vie sociale y compris au cinéma, dans un office de tourisme, à la banque ou au guichet SNCF ?...

La seconde raison est à chercher chez les professionnels, fabricants d'appareils et audioprothésistes, qui au passage sont à l'origine des publicités. Les audioprothésistes ne parlent pas spontanément de la boucle magnétique à leurs patients, alors que c'est inscrit dans les obligations qui accompagnent le 100 % santé. En misant sur le numérique qui a apporté de réels progrès pour les prothèses auditives, ils misent sur le Bluetooth, qui équipe de nombreux appareils, y compris des appareils remboursés à 100 %, persuadés qu'il répond à tous les besoins. Or cette technologie n'offre qu'une accessibilité individuelle, par exemple pour le téléphone, la télévision, certaines situations de réunions à 3 ou 4. Mais elle ne donne aucune solution pour l'accessibilité collective telle que le cinéma, une réunion à plus de 5 personnes, ou pour utiliser l'équipement d'un accueil dans une médiathèque, un hôtel ou un office de tourisme.... Pour cela il faudrait auparavant unifier les normes Bluetooth et changer les équipements déjà en place.

Un malentendant bien appareillé est celui qui a des appareils choisis en fonction de sa surdité, avec des programmes permettant de s'adapter à diverses situations et à utiliser les équipements en boucle magnétique là où elles sont installées : elles sont signalées par le logo ci-dessous. Et cela n'a aucun lien avec le prix des appareils : la boucle magnétique n'entraîne pas de surcoût.

Si chaque malentendant ou malentendante demande à son audioprothésiste de lui expliquer la boucle magnétique et de la tester, de grands pas pourront être faits dans l'inclusion des personnes malentendantes.

Fait le 24 mai 2021



Oreille barrée + T = boucle d'induction magnétique installée

EN BREF

Action BUCODES sur l'Accessibilité Téléphonique

La Fédération Française des Télécoms a annoncé un grand changement dans les numéros de téléphone pris en charge par le centre relais téléphonique (CRT) - service d'accessibilité gratuit pour la communication téléphonique en France des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques. Ce changement réduisant l'accessibilité téléphonique, le BUCODES SurdiFrance a décidé de réagir en publiant ce communiqué de presse le 23 juin 2021 :

« La Fédération Française des Télécoms annonce un grand changement dans les numéros de téléphone pris en charge par le centre relais téléphonique (CRT) - service d'accessibilité gratuit pour la communication téléphonique en France des personnes sourdes, malentendantes, sourd-aveugles et aphasiques.

Contrairement à la loi, la FFTélécoms décide unilatéralement, sans concertation ni avec le gouvernement, ni avec les associations représentatives des usagers, ni avec l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), l'arrêt des appels vers les services clients des grandes entreprises et les services publics à compter du 1er juillet 2021.

Le BUCODES SurdiFrance et ses 47 structures locales s'insurgent contre cette décision. *Le rôle du CRT, actuellement sous-utilisé par manque de communication des opérateurs, est de rendre accessibles des minutes de communication, avec sa famille, ses amis, son médecin ou tout autre appel que la personne passera ou recevra, en toute neutralité et confidentialité.*

La FFTélécoms s'appuie sur l'arrivée des plateformes d'accessibilité des numéros des services publics et des services clients pour justifier son action. Comme l'a écrit le législateur, le CRT doit permettre à toute personne déficiente auditive de pouvoir téléphoner. Dans aucun des textes de loi, il n'y a une telle restriction. Que ce soit pour des raisons techniques ou qualitatives, l'utilisateur malentendant ou sourd a le libre choix d'utiliser son forfait mensuel, proposé par son opérateur, comme il l'entend.

Qui plus est, la FFTélécoms se prétend militante. Elle fournit même un modèle de message que les utilisateurs en situation de handicap doivent envoyer en leur nom aux services inaccessibles ! L'action militante ne doit en aucun cas être individualisée mais collective avec l'ensemble des associations nationales qui militent depuis de nombreuses années et qui sont force de proposition.

Cette décision se fait au détriment des citoyens, en dépit des textes de loi. Elle est en totale opposition avec l'esprit du CRT et va à l'encontre de l'accessibilité téléphonique en réduisant fortement la possibilité de communiquer à distance pour bon nombre de personnes. L'accessibilité, telle qu'imaginée par la FFTélécoms, rend illisible et complexifie l'accès aux services.

Les usagers ne doivent pas être pris en otage par des orientations à contre-courant de l'inclusion. Nous réclamons donc l'application de la loi, le retrait de cette décision et la mise en place d'une concertation avec les associations représentatives des usagers.

Pour plus d'informations sur les CRT, voir 6Millions de Malentendants de janvier 2019 (p27/28)

Depuis ce communiqué et suite aux vives réactions des diverses associations de sourds et malentendants, La Fédération française des Télécoms a indiqué qu'elle suspendait les « mesures de filtrage » envisagées à partir du 1^{er} juillet. La FFTélécoms explique revenir sur cette hypothèse en raison de la concertation initiée par le gouvernement pour « simplifier les dispositifs actuels de mise en accessibilité des appels téléphoniques en application de l'article 105 de la loi pour une République numérique, dont le centre-relais téléphonique mis en œuvre depuis octobre 2018 ».

"Une preuve que la réactivité et le poids des associations permettent de défendre les droits et les intérêts des personnes en situation de handicap".

A suivre.....

Accessibilité Service Public :

Le service de renseignements 3939 Allô Service public devient accessible aux personnes sourdes et malentendantes à partir de l'application Acceo.

Le 3939 informe les appelants sur le droit (famille, travail, étrangers, association, état civil, etc.), le logement et l'urbanisme, la consommation, la concurrence, la sécurité des produits, et les procédures de justice.

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent maintenant y accéder via la solution multi-supports [Acceo](#) (smartphone, ordinateur, tablette) qui organise les échanges par transcription instantanée de la parole, par visio-interprétation en langue des signes française (LSF) ou en langue française parlée complétée (LPC). Si nécessaire, l'opérateur prête sa voix au demandeur afin qu'il puisse communiquer avec le 3939.

L'application Acceo **est une solution d'accessibilité gratuite pour les sourds et malentendants.**

Elle comprend :

- Un moteur de recherche qui indique les établissements accessibles (exemple, **MDA du Morbihan**)
- Un système de géolocalisation pour trouver les établissements les plus proches de vous
- Un accès simple et gratuit aux services d'opérateurs spécialisés en Transcription Instantanée de la Parole (TIP), en visio-interprétation LSF ou en visio-codage LPC,

Elle peut être téléchargée sur smartphone, tablette ou ordinateur. Pour plus de renseignements : <https://www.acce-o.fr/>

La connectivité par Bluetooth pour les malentendants

19

BLUETOOTH, quel drôle de nom pour une norme de communication ! Inventée en 1994 par des ingénieurs d'ERICSSON, son nom est choisi en souvenir du roi viking Harald 1er (grand amateur de myrtilles qui lui aurait donné une dentition bleue). Ce roi a justement compris que communiquer était plus profitable que faire la guerre.

Bluetooth est une norme de télécommunication permettant l'échange bidirectionnel de données à courte distance . Elle simplifie les connexions entre les appareils électroniques situés à proximité en supprimant des liaisons filaires. Son usage s'est largement développé pour les avantages qu'elle procure pour tous et même pour les malentendants. D'ailleurs les fabricants d'appareils auditifs proposent les récepteurs Bluetooth pour les modèles récents conventionnels et implants. Il est donc possible d'écouter avec une meilleure qualité de compréhension la musique et les paroles émises par des appareils diffusant en Bluetooth (TV, poste de radio, tablettes, smartphone,...).

Pour les utilisateurs d'appareils auditifs plus anciens, non connectés pour cette norme, il existe quand même des moyens pour profiter de Bluetooth. Différentes marques de colliers décodant l'onde Bluetooth (Easy Tek de Siemens, Compilot de Phonak, Com-Dex de Widex,...) envoient les informations correspondantes vers les prothèses auditives non connectés.

Il reste la question des appareils audios (TV, poste de radio, tablette, smartphone) ne diffusant pas en Bluetooth. Là aussi il existe des solutions pour en obtenir une diffusion dans les deux cas suivants:

1. si l'appareil ne possède qu'une sortie audio par prise jack (3,5 mm ou 6,35 mm). Chez les marques de prothèses auditives, il existe des appareils se connectant sur cette prise et émettant

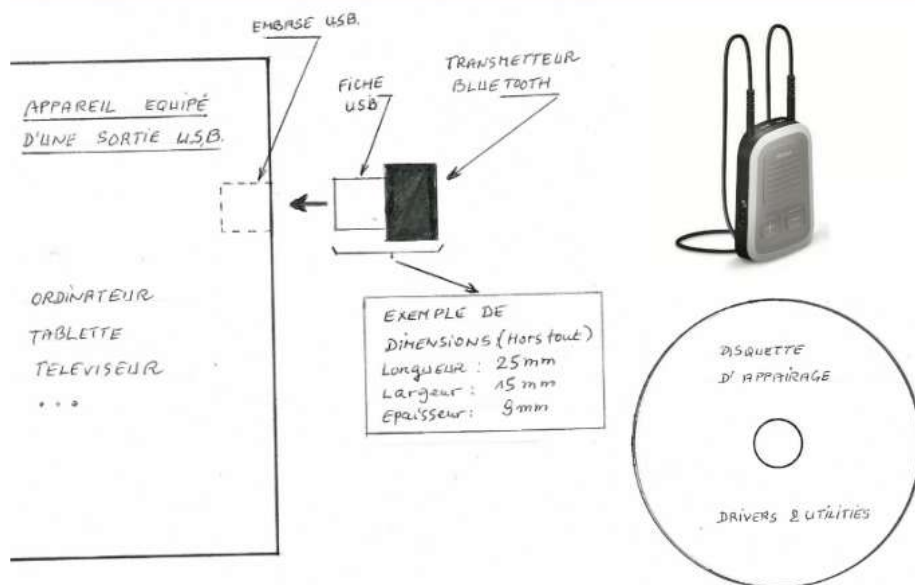
en Bluetooth (exemple : Signia TV transmitter de Siemens; Phonak connecteur TV; Avantree Audikast Transmitter,...).

2. si l'appareil est équipé d'une sortie USB, il est possible d'y brancher un transmetteur Bluetooth, parfois de format "dongle" de petite taille (plusieurs modèles chez Sennheiser).

Expérience personnelle : étant dans le cas (2) ci dessus, j'ai acquis, il y a quelques mois, un "dongle" MPOW modèle BH456A (version 5.0) livré avec une minidisquette pour l'appariement avec mon récepteur Compilot de Phonak. Utilisation très facile et le résultat est excellent au niveau de la qualité d'écoute (avec mon implant AB). Il semblerait maintenant que le modèle MPOW cité ne soit plus commercialisé (ou sous un autre nom ?). Mais il y a sur le marché, de nombreux autres modèles comparables.

de Claude Allain / adhérent

Schéma descriptif avec Compilot :



Reprise des cinémas

Après des mois d'arrêt, les cinémas ont redémarré le 9 juin et progressivement, nous retrouvons la programmation de films sous-titrés en français (VFST ou VOST) dans les cinémas habituels :

- Lorient, Cinéville : 1 à 2 films par mois sous-titré. Accessibilité avec collier magnétique dans certaines salles dont nous publions le programme chaque semaine,
- Inzinzac-Lochrist, Le Vulcain : possibilité de demander un récepteur audio avec un collier magnétique (si programme T de boucle magnétique) ou un casque.
- Ploermel, Cinélac : 1 à 2 films par semaine avec 2 séances chacun
- Vannes Cinéville Garenne et Parc Lann : 1 à 2 films par semaine avec 2 séances chacun (boucle magnétique ou casque disponibles dans certaines salles, demander à l'accueil)

Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du cinéma à partir de 11 ans,

Les programmations sont mises à jour chaque mardi sur le site internet de l'association :

[https://www.oreilleetvie.org/!](https://www.oreilleetvie.org/) **Profitez de cette accessibilité !**

L'ACTIVITÉ D'OREILLE-ET-VIE

Lors de sa réunion du samedi 19 juin en présentiel à Lorient, le Conseil d'Administration a fait le point sur les projets ou activités à venir :

- **Les forums :**

- Lorient et Vannes : forum des associations le samedi 4 septembre
- Lanester : forum des associations le samedi 11 septembre
- Vannes : forum des seniors le mardi 28 septembre 14h (dans le cadre de la Semaine Bleue)

(n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes volontaires pour participer à ces forums,!)

- **Randonnée-contes** à Nostang le dimanche 3 octobre avec pique-nique

- **Loto** : bien que prévu depuis plusieurs mois, il n'est pas encore possible de programmer une date.

- Le projet de **lecture labiale** est toujours d'actualité, nous avons obtenu un financement de la CPAM. Le sujet sera re-étudié en septembre, après la pause estivale.

- Le projet de **Diffusion des Badges pour les personnes malentendantes ou sourdes hospitalisées** a été ralenti en raison de la difficulté à se déplacer et à rencontrer les différents interlocuteurs dans les centres hospitaliers. Il reprendra progressivement dans les semaines à venir.

Activités des membres du bureau :

Les membres du bureau, Aline, Isabelle, Jeanne, Joël et Nelly ont participé récemment à diverses commissions d'accessibilité (Larmor-plage, Ploemeur, Lanester, Golfe du Morbihan Vannes Agglo).

Le 10 juin dernier, Nelly est intervenue pour partager son expérience de mise en accessibilité professionnelle lors des Assises Régionales de l'Accessibilité 2021 à Rennes. Cette manifestation, lieu de rencontre et de débats pour porter un regard innovant sur la notion et le besoin d'accessibilité, était retransmise en vidéo avec transcription instantanée.

21

Un projet est prévu sur l'Accessibilité des EHPAD, projet réalisable grâce à l'achat de matériel d'accessibilité par l'association (micro, récepteurs équipés de collier magnétique). Jeanne et Nelly ont été sollicitées par Le Médecin du DIVIT qui travaille à l'accessibilité de son établissement.

Cécile travaille à la constitution d'une équipe accessibilité pour le Festival Interceltique de Lorient qui se déroulera du 6 au 15 août 2021 dans une version « allégée » en raison de la situation sanitaire.

Bucodes : Lors de l'AG du 12 juin, 2 membres d'Oreille-et-Vie ont été élus administrateurs au sein du Bucodes, Nelly en tant que titulaire et Ronan Kerléo en tant que suppléant.

Collectif des associations bretonnes :

Ces rencontres ont été maintenues durant les divers confinements, en vidéo bien entendu.

La prochaine rencontre aura lieu vendredi 25 juin. Outre le projet concernant le déploiement des badges sourds et malentendants en cas d'hospitalisation, le collectif travaille sur différents sujets, dont l'assurance et la possibilité de fabrication de masques accessibles en Bretagne !

Carnet

Jeanne Guigo a perdu son frère Armand, des suites d'une chute en vélo. Les obsèques ont été célébrées le 14 avril à Lanester. Nous apportons tout notre soutien et nos intentions à Jeanne et à sa famille dans ces circonstances douloureuses.

Sommaire

LE DÉNI FACE A LA DÉFICIENCE AUDITIVE.....	2
Introduction de notre présidente.....	2
Conférence Dominique Le Doujet.....	3
Séance questions / réponses	6
Quelques messages reçus après la conférence.....	11
Quelques informations sur le 100 % Santé	13
Le SDA* appelle les audioprothésistes à l'exemplarité pour la pleine réussite du 100 % santé	13
100 % santé, réunion du comité de suivi	14
Le 100 % Santé, un dispositif peu connu	14
ÉLECTIONS : pour une campagne accessible	15
Action auprès des candidats	15
EN BREF	18
Action BUCODES sur l'Accessibilité Téléphonique	18
"Une preuve que la réactivité et le poids des associations permettent de défendre les droits et les intérêts des personnes en situation de handicap"	18
Accessibilité Service Public :.....	19
La connectivité par Bluetooth pour les malentendants	19
Reprise des cinémas	20
L'ACTIVITÉ D'OREILLE-ET-VIE	21
Carnet.....	21

Calendrier

Date	Objet	Lieu
19 juin	Réunion du Conseil d'Administration	Lorient
4 septembre	Forum des Associations	Vannes / Lorient
11 septembre	Forum des Associations	Lanester
25 septembre	Réunion du Conseil d'Administration	À déterminer
28 septembre	Forum Seniors	Vannes
3 octobre	Randonnée contée	Nostang

**Pensez à consulter, le site Internet de l'association,
<http://www.oreilleetvie.org>**

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan
Membre du Bucodes SurdiFrance
11P Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT
tél/fax 02 97 64 30 11 ; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet : <http://www.oreilleetvie.org>

Permanences

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h
Maison des Associations porte C 2^{ème} étage gauche sur rendez-vous actuellement

A Vannes, pas de permanence avant le 2 septembre 17h à la Maison des Associations.